



Photo de Kristen FALC'HON

KELEIER AR MERZER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

OCTOBRE 2014

MEMENTO

Mairie 4 Route de Ty-Croas

Tél. : 02 98 25 13 19

Fax : 02 98 25 14 02

Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr

Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire
Présidente aux finances, budget, administration
Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 02 98 85 00 82

EDF (dépannage) 0810 333 029

SAMU 15

Gardes médicales 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Le Bulletin est imprimé par M.K.S. COMMUNICATION sur du papier certifié 100% PEFC.
www.mksccommunication.fr



Le Mot du Maire

Aide-toi, le ciel t'aidera

L'installation d'un *skate-park** figure dans les projets à très court terme de la nouvelle municipalité.

Pour faire avancer le dossier, le conseil municipal a souhaité solliciter les futurs utilisateurs afin qu'ils nous apportent leur expertise sur un sport que bien peu de conseillers (je dirais même aucun) pratiquent.

Un samedi matin de septembre, un convoi de 4 voitures, comprenant 7 conseillers et 6 jeunes experts de la commune, s'est donc lancé sur les routes pour faire le tour des *skate-parks* du coin. 5 sites ont été vus et le projet dans ses grandes lignes a commencé à prendre forme grâce aux divers avis échangés entre nous. Reste maintenant pour nous à rentrer dans la phase vraiment opérationnelle du projet.

Phase normale de concertation, serait-on tenté de dire ...sauf que, à ma grande surprise, les jeunes se sont proposés, en fin de visite, de participer au financement de l'opération, en vendant des pizzas ou en lavant des voitures.

Chapeau bas, les jeunes !

Une belle application de la phrase du discours inaugural de John Fitzgerald Kennedy :

"Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez vous ce que vous pouvez faire pour votre pays"

Cette capacité à prendre leur destin en main, c'est aussi ce qui anime toutes nos associations qui agissent dans les domaines les plus divers comme nous l'avons vu lors du 1er carrefour organisé par le SIPP.

Avec un tel état d'esprit, nul doute que les municipalités ne rechigneront pas, dans les limites de leurs moyens bien évidemment, à accompagner leurs projets.

Chantal SOUDON

* skate-park en français

* skate-park e brezhoneg

SOMMAIRE du N° 127

La mairie communique.....	pages 3-4
Au fil des réunions du Conseil municipal.....	page 5
Communiqués diverses.....	pages 6-7-8-9
Calendriers des messes et manifestations.....	page 10
Le Club des bruyères.....	page 11
Le GRPP.....	page 12
Secteur Jeunesse	page 13
Maison des Enfants	pages 14-15
Familles rurales	page 16
Saint Pierre Ploudiry-Cours de danses	page 17
Tea Time	page 18
Artiste peintre Sibille	page 19
Horaires car scolaire	page 20

Service assainissement collectif de la
CCPLD : 02 98 85 49 66 ou service d'astreinte
au 06 11 74 64 98 (24 h/24 et 7jours/7) ou
messagerie électronique
assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr



OUVERTURE DE LA MAIRIE

AU PUBLIC

LUNDI, MARDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30
MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30
JEUDI, SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Si vous avez besoin de venir un jour de
fermeture, veuillez prendre contact avec la
mairie 02 98 25 13 19 auparavant.

Un répondeur téléphonique pourra
enregistrer votre demande ou envoyez
un courriel mairie@lamartyre.fr

.....
Vous pouvez retrouver le bulletin
municipal en couleur sur le site internet de
La Martyre- prochain bulletin fin décembre
.....

Une enquête publique concernant le
**projet de production d'électricité par
cycle combiné gaz** se tient sur la
commune de La Martyre du 15
septembre au 31 octobre 2014. Le
dossier d'enquête publique peut être
consulté aux heures d'ouverture de la
mairie. Le commissaire enquêteur se
tiendra à la disposition du public pour
recevoir les observations ou donner des
explications les :

- Vendredi 3 octobre de 9 h 00 à 12 h 00 pour GRTgaz
- Lundi 6 octobre de 13 h 30 à 17 h 30 pour RTE
- Vendredi 31 octobre de 13 h 30 à 17 h 30 pour RTE

Le public peut aussi adresser ses
observations par écrit ou par voie
électronique à la Présidente de la
Commission d'enquête (Michelle Tanguy)
Au siège de l'enquête : mairie de
Landivisiau, 19 rue G. Clémenceau 29400
Landivisiau // enquetepublique-centralegaz@ville-landivisiau.com

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu

- justificatif de domicile de – 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé

- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

NOUVEAU : à partir du 1^{er} janvier 2014, la validité de la carte d'identité pour les personnes majeures sera portée à 15 ans. Pour les personnes mineures : 10 ans

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur les sites : service-public.fr et mon.service-public.fr

Prévoir 6 semaines de délai.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Quest France : Kathy HOYEZ

kty-hoyez@orange.fr

06 31 39 20 69 ou 02 98 68 47 17

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

UN NOM POUR LA SALLE MULTIFONCTIONS

Le Conseil municipal souhaite associer la population au nom de la salle multifonctions route de Landerneau.

Il vous propose de déposer vos suggestions d'appellation à la mairie. Les propositions seront reçues jusqu'au 1^{er} novembre 2014.

ETAT CIVIL DU 3^{ème} TRIMESTRE 2014

Naissances :

Le 29/07 : Loëzia, Jocelyne, Véronique QUÉLENNEC, 5 bis rue des Ormes
Le 02/08 : Ryan FLOCH, 5 rue des garennes

Mariages :

Le 12/07 : Patrick, André, Yvon LE JOLY et Marie Louise BÉGANTON, domiciliés 14 route de Landerneau à La Martyre
Le 05/09 : Vincent, Serge DIEULESAINT, domicilié 92 Chemin de Masseboeuf à Grasse et Gaëlle CRENN, domiciliée à Kerbrug à La Martyre

Décès :

Néant

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DE DECLARATION PRÉALABLE

Néant

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

GAEC d'Iscoat : extension de la porcherie d'engraissement et couverture du couloir de transfert existant à Iscoat.

Vous trouverez les imprimés de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site suivant : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie bien sûr.

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 22 mai 2014 sortie réservoir de Ploudiry

- Chlore libre : < 0.0 mg/LCl2
- Chlore total : 0.1 mg/LCl2
 - pH : 7.6 unité pH
 - Nitrates : 20 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02 Horaire d'hiver	Du 01/03 au 31/10 Horaire d'été
9h-12h // 14h-17h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance. Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ le verre
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets
- ☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50
- ☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIF DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €
360 l : 20.00 € // 770 l : 50.00 €

TARIF DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €
800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **REUNION du 19 septembre 2014**

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

PROPRIÉTÉ A TRAON GOUZIEN

Les futurs acquéreurs de la propriété Choquet ont demandé à la commune de mettre fin au droit de passage qu'elle possédait, et qui se matérialise par un chemin qui traverse la propriété passant entre les habitations.

Constatant que le chemin n'est plus utilisé depuis des décennies et après s'être informé auprès de l'association des randonneurs qui ne juge pas utile de conserver ce passage, le Conseil municipal renonce à ce droit.

PERSONNEL DE CANTINE

Suite au départ d'un de ses agents, la commune a embauché une personne et réorganisé l'emploi du temps de deux personnes. Le Conseil a créé deux postes d'agents non titulaires. L'un pour 15.90/35^{ème} annualisé et l'autre pour 9 h 20 mn hebdomadaires.

PROGRAMME DE VOIRIE 2014

Ce programme comprend deux voies communales : Le Verveur et Irsiry.

L'ouverture des plis suivie d'une négociation des prix a permis à l'entreprise Eurovia de décrocher le marché pour 49 832.10 € HT (estimation : 64 264.70 € HT).

Le Conseil donne autorisation au Maire de signer les pièces du marché.

ATTENTION : RESPECTONS LES DISTANCES !

Il est interdit d'utiliser tout pesticide : désherbant, insecticide, fongicide...
par arrêté du Préfet du Finistère du 7 avril 2005



A moins de 1 mètre de la berge des fossés même à sec et des cours d'eau et points d'eau



Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout

Le tri sélectif et ses idées reçues !

Depuis la mise en place de la collecte sélective en porte à porte, vous êtes nombreux à pratiquer le geste de tri et nous vous remercions de votre participation.

Au centre de tri des recyclables, une partie du tri est réalisé à la main par une vingtaine de salariés. Il est donc nécessaire que les bacs jaunes contiennent seulement des produits recyclables et surtout pas de verre ou de reste alimentaire. Merci de respecter ces consignes afin de permettre aux trieurs de travailler dans de bonnes conditions.

Pour tout renseignement sur le tri, vous pouvez contacter les services de la communauté de communes au **02 98 21 34 49** ou bien aller sur le site internet : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr>

1	<p>Il faut laver ses emballages avant de les jeter ! INUTILE ! Evitez de gaspiller de l'eau. Il suffit juste de bien vider votre boîte de conserve ou votre pot de confiture</p>
2	<p>Il ne faut pas mettre les emballages gras dans le bac jaune ! FAUX ! Même gras, les bouteilles d'huiles en plastique, les flacons de ketchup ou de mayonnaise sont recyclables.</p>
3	<p>Je peux imbriquer mes emballages ! FAUX ! Les emballages ne doivent pas être imbriqués entre eux car cela pose des problèmes une fois arrivé sur la chaîne de tri. Pour optimiser le volume de votre bac, vous pouvez écraser vos emballages cartonnés et vos bouteilles plastiques.</p>
4	<p>Je mets tous mes déchets dans mon bac vert car ils seront triés ! FAUX ! Une fois collectées, les ordures ménagères ne sont pas triées.</p>
5	<p>Tous les plastiques vont dans le bac jaune ! FAUX ! Les pots et les barquettes en plastiques sont à mettre avec les ordures ménagères car ils sont aujourd'hui trop fins pour être recyclés.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; text-align: center;"> <div style="text-align: center;">  Pot de yaourt </div> <div style="text-align: center;">  Pot de crème et de beurre </div> <div style="text-align: center;">  Barquette en polystyrène </div> <div style="text-align: center;">  Emballages de charcuterie viennoiserie... </div> <div style="text-align: center;">  Emballage autour des bouteilles et sacs plastiques </div> </div>
6	<p>Il faut enlever les bouchons des flacons en plastique avant de les trier ! INUTILE ! Les bouchons en plastiques sont recyclés uniquement si vous les laissez vissés sur les bouteilles.</p>
7	<p> Ce logo signifie que l'emballage est recyclable ! ERREUR ! Ce logo signifie que l'entreprise, qui fabrique cet emballage, participe financièrement à la collecte sélective.</p>
8	<p>Trier ne sert à rien pour l'environnement ! FAUX ! Grâce à votre geste de tri, vous diminuez votre impact sur l'environnement, vous économisez de l'énergie, de l'eau et des matières premières.</p>

LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

LA LUTTE CONTRE LES CHARDONS

L'arrêté préfectoral du 15 juillet impose aux propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers, de détruire avant le 31 octobre, les chardons dans les parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. Egalement concernés, les établissements publics ou privés. Chimique ou mécanique, cette destruction doit être terminée avant leur floraison. « Les infractions seront constatées par procès-verbal et poursuivies, conformément aux dispositions prévues au code rural » prévient la préfecture.

Le Chardon des champs est une plante vivace, à enracinement profond, formant de nombreux rhizomes. Une plante peut produire 1 500 graines.

Bonne nouvelle : Un commerce de La Martyre va reprendre vie
En effet, le bar restaurant chez Stef à Ty Croas a été racheté en septembre par un couple de La Martyre. Laure LETAILLANDIER, fille de charcutier traiteur qui a été serveuse de restaurant à Huelgoat, Irvillac et Pencran ces 15 dernières années reprend à 38 ans ce restaurant pour lui redonner la fraîcheur et la notoriété qu'il avait. Elle a trouvé une opportunité à deux pas de chez elle. Un cuisinier et une serveuse sont actuellement recrutés pour former l'équipe qui sera prête pour un premier service le 2 novembre 2014.

Le restaurant qui s'appellera désormais L'AUBERGE'IN ouvrira du lundi au vendredi midi en restaurant ouvrier et il sera ouvert sur réservation pour les banquets : Laure espère accueillir rapidement un mariage dans sa grande salle. Le kig ha farz gardera sa place de choix dans les menus du jeudi et les produits locaux ou de saison seront mis à l'honneur dans les banquets.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Landerneau, le 13 Septembre 2014

Recherche de bénévoles

L'unité locale de Landerneau recherche des bénévoles dans ses différentes activités

1- Urgence et secourisme :

Tout au long de l'année nous recherchons des bénévoles pour assurer la sécurité sanitaire des manifestations sur notre secteur d'intervention et dans le département (sports mécaniques, concerts, festivals, épreuves sportives de toutes tailles). La présence des secouristes bénévoles est indispensable pour que de nombreuses manifestations grandes ou petites puissent avoir lieu. Nous recherchons donc des personnes de plus de 16 ans, formées ou non, pour devenir secouristes. Pour les personnes non formées, nous assurons les formations en interne, il suffit juste d'être volontaire et d'avoir envie d'aider les autres.

2 - Formation:

Nous recherchons aussi des formateurs ou des personnes souhaitant le devenir, afin de sensibiliser et former le grand public aux gestes de premiers secours.

3- Corps de Réserve de l'Urgence:

Nous recherchons également à étoffer notre équipe du Corps de Réserve de l'Urgence pour venir ponctuellement nous aider sur des opérations de soutien à la population. Les épisodes climatiques de l'hiver dernier ont permis de mettre en avant l'utilité de cette équipe. Si vous êtes intéressé pour donner un coup de main lors de catastrophes de toute nature sur le département, rejoignez-nous. Vous serez formé, équipé et encadré.

4- Action sociale:

Vous souhaitez donner de votre temps pour rendre visite à des personnes âgées et ou isolées, rejoignez notre équipe de bénévoles qui développent cette année cette nouvelle activité.

Vous pourrez aussi nous aider à la vestiboutique ou sur nos autres activités sociales (microcrédit, aides financières) si vous le souhaitez.

Si l'un ou plusieurs de ces activités vous intéressent, rejoignez nous. Une permanence est assurée le 3ème vendredi de chaque mois à 20h30 dans nos locaux situés allée des haras à Landerneau. Toutes les informations et le dossier d'inscription sont présents sur notre site internet: <http://landerneau.croix-rouge.fr/>. Vous pouvez également nous adresser un mail à sebastien.polard@croix-rouge.fr ou nous contacter au 06-75-52-23-27.



Notre association, apolitique est reconnue d'utilité publique. Nous conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées. Nous informons sur les aides à l'emploi, au reclassement professionnel, sur la réinsertion professionnelle et sociale. Nous défendons les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur.

Nous avons une permanence du service juridique le premier Mercredi du Mois à la Maison Pour Tous de Landerneau.



ASSOCIATION RELAIS TRAVAIL

Nous proposons sur votre commune :

Prestations d'entretien de tombe - Nettoyage de sépultures

- Désherbage
- Brossage manuel
- Lavage, rinçage des ornements et plaques funéraires
- Apport de sable et gravillons

Pour toutes vos demandes

Merci de contacter notre secrétariat au **02 98 21 70 44**

La caisse locale Groupama de Landerneau Bro Elorn propose aux seniors une réunion sur le thème de la conduite automobile, le vendredi 21 novembre, de 14 h à 17 h, salle Orion à Plouédern. Plusieurs thèmes seront abordés, révision du code de la route, nouveaux panneaux, nouvelles règles de circulation, santé, constat amiable...Ouvert à tous et gratuit.

Effet Petit Poids E.P.P.

Qui a pour but d'informer, d'aider et d'accompagner les personnes opérées d'une chirurgie de l'obésité et/ou qui désirent l'être.

Nous proposons une réunion de paroles un vendredi par mois de 20h30 à 23h00 à la salle commune de Trémaouézan et une réunion échange vêtements un samedi par mois au 5 Kergaro à Trémaouézan.

Mais aussi depuis le mois de septembre nous proposons 2 cours de gym de remise en forme à la salle polyvalente de Trémaouézan, adaptés aux personnes en surpoids et obèses et/ou n'ayant pas fait de gym depuis longtemps. Hommes/Femmes, tous âges confondus, possibilité d'inscription en cours d'année.

L'association organise également un vide dressing le 12/10/2014 à la salle polyvalente de Trémaouézan à partir de 13h30. Tailles du 36 au 62 hommes/femmes.
Pour tous renseignements, contactez Tiphaine Morvan : 06 63 84 38 05

<https://www.facebook.com/AssoEPP>

HORAIRE DES MESSSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
OCTOBRE					
Dimanche 05					10 h 30
Dimanche 12	10 h 30				
Dimanche 19				10 h 30	
Dimanche 26			10 h 30		
NOVEMBRE					
Samedi 1 ^{er}		10 h 30			
Dimanche 02					10 h 30
Dimanche 09		10 h 30 Messe anciens combattants			
Dimanche 16			10 h 30 Messe anciens combattants		
Dimanche 23	10 h 30				
Dimanche 30				10 h 30	
DECEMBRE					
Dimanche 07					10 h 30
Dimanche 14		10 h 30			
Dimanche 21			10 h 30		
Mercredi 24				19 h Veillée Noël	
Jeudi 25	10 h 30 Noël				
Dimanche 28					10 h 30
Dimanche 04/01		10 h 30			
Dimanche 11/01			10 h 30		

« L'Echo du Plateau », le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial, est disponible dans toutes les églises du Plateau, vous y trouverez des renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 00 à 12 h 00 à la maison interparoissiale, 2 A rue de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper <http://catholique-quimper.ccf.fr>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
OCTOBRE			
Dimanche 05	Concours de dominos	MDP La Martyre	Club des chênes
Dimanche 05	Concours de dominos	MDP La Martyre	Club des chênes
Dimanche 26	Loto	Salle omnisports Ploudiry	Club de Hand
NOVEMBRE			
Dimanche 09	Commémoration du 11 nov	La Martyre	Anciens combattants
Dimanche 23	Repas du téléthon	Loc Eguiner	Amicale des retraités
Vendredi 28	Réunion : calendrier 2015	Loc Eguiner	inter associations
DECEMBRE			
5/6/7	TELETHON ? ? ?	Canton	
Samedi 13	Marché de Noël	La Martyre	A Tout'Art
Vendredi 19	Spectacle des enfants	MDP La Martyre	APE du RPI

Club des bruyères de La Martyre-Tréflévénéz

Le 5 septembre, malgré une légère brume matinale, c'est une belle journée ensoleillée qui attend 39 adhérents du club pour une visite guidée de Pont-Aven et Concarneau, prolongée par une croisière, en après-midi.

Pont-Aven, surnommée « *la cité des peintres* » car de nombreux peintres dont [Gauguin](#) y ont séjourné. La véritable découverte de Pont-Aven par le monde artistique date de [1864](#) : en juillet de cette année-là, un jeune peintre américain, Henry Bacon voyage en diligence entre [Concarneau](#) et [Quimperlé](#) où il se rend pour prendre le train et la diligence fait halte à Pont-Aven qu'il découvre donc par hasard. Il est séduit par ce village dont un dicton un tantinet ironique disait à l'époque : « *Pont-Aven, ville de renom, quatorze moulins, quinze maisons* », en raison de sa forte activité meunière. La venue pendant l'été 1886 de [Paul Gauguin](#), qui résida à la [pension Gloanec](#), puis d'Émile Bernard. Émile Bernard peint alors *Bretonnes dans la prairie verte*, tableau qui jette les bases du [synthétisme](#) que Gauguin explore à son tour la même année dans *La vision du sermon*. Le nom "synthétisme" fut donné plus tard par [Armand Jobbé-Duval](#) qui se mua en leader de ce courant artistique qui devait être appelé plus tard l'[École de Pont-Aven](#), à laquelle participèrent toute une colonie d'artistes-peintres comme [Paul Sérusier](#) (à qui Paul Gauguin donne en septembre 1888 la célèbre leçon de peinture dite du *Bois d'Amour*)

.Au bord de la mer, [pays des chaumières](#) et des pierres debout. **Névez** a conservé ce [patrimoine culturel](#) si pittoresque. Les maisons aux volets bleus, bordées d'hortensias, si typiques en Bretagne, représentant l'architecture traditionnelle d'autrefois.



Notre guide devant un des 14 moulins



Toit d'ardoises et toit de chaume à Névez

A Concarneau visite de la Ville Close et embarquement sur le Popeye IV pour une heure de croisière.

Passage par le port de pêche et le chantier naval et cap vers le large et les sables blancs puis retour par les anses du Cabellou et du Porzou. Merci à notre guide qui a su nous captiver.



La porte d'entrée de la ville close



Le groupe devant le port de Concarneau

Prendre date : ➤ **dimanche 19 octobre à midi, Kig Ha Farz du club** à la Maison du Plateau
➤ **jeudi 11 décembre, à 10h, Assemblée Générale du club** à la Maison du plateau
suivie du repas.



RANDONNEES PEDESTRES
39^{ème} saison 2014-2015

Calendrier des activités de Septembre à Décembre 2014

Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi				
Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
05/10/14	14H	Kernoues	Bourg Covoiturage. St Eloi 13H20	R. Ily – R. Perrot
19/10/14	14H	Cléder	Bourg – Parking des Amiettes Covoiturage. St Eloi 13H15	R. Ropars – A. Cann
02/11/14	14H	Plouédern	Bourg	MC Kerbrat – Y. Gueguen
16/11/14	14H	Rumengol Forêt du Cranou	Parking Pont Rouge Covoiturage. Intermarché 13H15	J. Cariou – J. Le Lann
30/11/14	14H	Assemblée Générale Le Tréhou	Bourg Salle polyvalente	Jean & Yvette Le Borgne
14/12/14	14H	Le Drennec	Bourg Covoiturage. St Eloi 13H30	J. Cariou – R. Ily
Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi				
Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
09/10/14	14H	Plouider	Bourg Covoiturage. Magasin vert 13H20	R. Ily – R. Perrot
23/10/14	14H	Plougar	Bourg Covoiturage. Magasin vert 13H15	R. Ropars – M. Cueff
06/11/14	14H	St Frégant	Bourg Covoiturage. Magasin vert 13H20	R. Ily – R. Ropars
20/11/14	14H	Irvillac	Parking Route du Tréhou	J. Cariou – J. Le Lann
04/12/14	14H	Lesneven	Parking de la piscine Covoiturage. Magasin vert 13H30	R. Ily – R. Perrot
18/12/14	14H	Landerneau	Parking Intermarché	J. Le Lann- A Cann
Randonnées traditionnelles du Mardi après-midi				
Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
14/10/14	14H	Lanneufret	Bourg	R. Ily – B. Abalain
28/10/14	14H	L'Hopital Camfrout	Parking Place de Kerdreollet Covoiturage. Intermarché 13h30	J.Cariou – J. Le Lann
11/11/14	14H	Lampaul Guimiliau Ste Anne	Parking Route de St Jacques Covoiturage. Magasin vert 13H15	R. Ropars – B. Abalain
25/11/14	14H	Bodilis	Bourg Covoiturage. Magasin vert 13H20	M. Cueff – R. Ropars
09/12/14	14H	Le Relecq Kerhuon	Parking Pyrotechnie Covoiturage. Magasin vert 13H20	J. Le Lann – M. Le Bigot

CA du 08/08/2014

SECTEUR JEUNESSE

Le secteur jeunesse est un dispositif pour les jeunes de plus de 11 ans habitant sur les communes de Ploudiry, La Roche-Maurice, La Martyre, Le Tréhou, Loc-Eguiner et Tréflévénez. Il fonctionne pendant les vacances scolaires mais aussi pendant la période scolaire. Pour s'inscrire, il suffit de remplir un dossier d'inscription, valable toute l'année scolaire. Il est disponible au SIPP, dans les mairies et dans les Espaces Jeunes. Une carte d'adhésion annuelle de 10,70 € permet l'accès gratuit aux Espaces Jeunes pendant la période scolaire.

Les Espaces Jeunes pendant la période scolaire

La Maison des Jeunes, à Ploudiry (à côté du stade de foot), l'Espace Jeunes, au Tréhou (Espace Loisirs), l'espace Jeunes, à la Roche-Maurice (salle Roch Morvan) ; à noter qu'après les vacances de Toussaint, l'Espace Jeunes sera localisé dans les anciens vestiaires de foot, au stade. Les Espaces Jeunes sont des lieux conviviaux, de discussions, de rencontres où les jeunes peuvent pratiquer différents jeux (musique, Wii, babyfoot, billard, ordinateur, jeux de société, bricolage ...), proposer des activités et des sorties encadrées par des animateurs.

Horaires : Mercredi, 14h à 17h : Le Tréhou / Vendredi, 20h à 22h : Ploudiry, La Roche-Maurice (après les vacances de Toussaint) / Samedi, 13h30 à 17h30 : La Roche-Maurice (après les vacances de Toussaint) et Ploudiry. Des navettes peuvent amener les jeunes des communes sur l'Espace Jeunes ouvert. Il suffit d'envoyer un message aux animatrices pour s'inscrire.

Des ateliers toute l'année

- **ATELIER CREATIF**, Les samedis matins, de 10h à 12h, à l'Espace Jeunes, au Tréhou (travaux manuels, home deco, bijoux,...) Tarif : 10€20 le trimestre
Début de l'atelier, le samedi 20 septembre, fin de l'atelier, le 20 juin. L'atelier ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires. Une navette peut passer à La Roche-Maurice et à Ploudiry.
- **ATELIER NEWS**, les mercredis, de 15h à 17h, à la Maison des Jeunes, à Ploudiry (création d'un journal papier et internet : interviews de jeunes, d'adultes, scoops du Plateau, presse people, mode, sport,.....) Tarif : 10 € 20. Une navette peut passer à La Roche-Maurice et au Tréhou. Début de l'atelier, le mercredi 24 septembre, Fin de l'atelier le 28 janvier. L'atelier ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.
- **ATELIER MASTERCHEF**, les mercredis, de 15h à 17h, à la Maison du Plateau, à La Martyre (Cuisine d'ici et d'ailleurs...) Tarif : 10 € 20. Une navette peut passer à La Roche-Maurice et au Tréhou. Début de l'atelier, le mercredi 4 février, fin de l'atelier le 24 juin. L'atelier ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

Vacances scolaires

Un programme d'activités est mis en place pour les vacances scolaires de Toussaint. Le programme complet est diffusé 15 jours avant le début des vacances par mail, via facebook, dans les mairies, au SIPP et dans la presse. Si des activités vous intéressent, il suffit de remplir un dossier d'inscription annuelle et de s'inscrire sur les temps d'activités choisis. Le dossier est identique suivant la période (vacances ou période scolaire). Il n'est pas nécessaire d'en remplir un autre. Il est valable de septembre à fin août. Un avant-goût du programme : bowling, coupe du monde de surf à La Torche, création d'un mur végétal, activités manuelles, sportives,...

Pour tout renseignement, contactez les animatrices :

06 70 53 59 23 / 06 78 09 41 31
secteurjeunesse.sipp@orange.fr

MAISON DES ENFANTS

ALSH: accueil de loisirs sans hébergement
Pour les enfants de 3 – 11 ans.

Le centre était ouvert cet été du 7 juillet au 1er août et du 18 août au 1er septembre.

Au mois de juillet nous avons accueillis 84 enfants et 60 au mois d'août.

L'équipe était composée de Patricia, Myriam, Jeanine, Sylvie, Marie-Hélène, Cassandra, Anaïs, Gwenn, Mélina et Audrey.

Lors de ces vacances nous avons fait une rencontre avec le centre de loisirs de La Roche Maurice pour des olympiades, Initiation à la Capoeira, sorties: au musée de la marine et des beaux arts, au cirque à Quimper, à l'accrobranche, sortie en bateau aux Abers et une sortie au cinéma.



Nous avons également organisé des séjours : 5-6 ans avec 11 enfants, 7-9 ans avec 17 enfants et enfin les 9-11 ans avec 13 enfants. La base était sur le camping « les genêts » à Penmarc'h.

Les activités : initiation au surf, atelier du goût avec Haliotika, sortie en mer avec soizen, et initiation kayak, visite du phare d 'Eckmühl et l'arrivée des bateaux de pêche.

Camp 7-9 ans



Camp 9-11 ans



camp 5-6 ans

Pour tous les renseignements
Veuillez appeler Patricia ou Myriam
Au 02 98 25 15 69
Email: centredeloisirslamartyre@orange.fr

La maison des enfants a réouvert ses portes pour l'accueil périscolaire

lundi 7h30/9h00 16h30/19h00

mardi 7h30/9h00 16h30/19h00

mercredi 7h30/9h00

jeudi 7h30/9h00 16h30/19h00

vendredi 7h30/9h00 16h30/19h00

l'alsh mercredi

à partir de 12h00 jusqu'à 18h30. Les inscriptions sont à faire à la maison des enfants pour les repas ou l'accueil de loisirs avant le lundi 9h00.

accompagnement à la scolarité

Les lundis et jeudis de 17h00 à 18h00

L'activité Pirouette pour les enfants de 6 mois à 3 ans



Association
du Plateau de Ploudiry

Les jeudis matins avec Ronan Bodenez (éveil musical) qui débutera le 2 octobre

L'association « Familles Rurales » est heureuse de vous présenter son nouveau bureau pour l'année 2014/2015 :

A la présidence, Mme HOAREAU Ana Cristina, vice-présidente, Mme CLOAREC Marie-Hélène, à la trésorerie Mme CHEMINOT Patricia, au secrétariat Mme TRAIN Gwenaëlle, membres du bureau, Mmes GALVAO Isabelle, BYA Reasmey, VALLE Sylvie et JACQUIN Soazig.

Cette nouvelle année débutera dès le 2 octobre avec l'activité des Pirouettes pour nos tous petits dans l'éveil musical animé par Mr BODENNES Ronan.

Divers projets et événements étaient à l'ordre du jour à la réunion de « Familles Rurales » le 16 septembre comme, une sortie au Futuroscope pour les 7/11 ans de l'ALSH qui seront accompagnés par les 11/17 ans du secteur jeunesse.

Afin de financer ce projet, l'ALSH proposera de l'autofinancement, et « Familles Rurales » apportera son aide grâce à l'organisation d'un repas qui sera sur réservation (au menu : saucisses rougailles).

Il a aussi été proposé un vide-grenier d'ici la fin de l'année 2014, fin novembre.

Et c'est grâce à votre participation à ces événements que « Familles Rurales » apportera son aide pour les sorties des chères petites têtes blondes !!!!!

Merci et à bientôt,

COLLECTE DES JOURNAUX

Elle a lieu au hangar route d'Irsiry les samedis suivants de 10 h 30 à 12 h 00 :

- 18 octobre 2014
- 22 novembre 2014
- 20 décembre 2014
- 24 janvier 2015
- 28 février 2015
- 28 mars 2015
- 02 mai 2015
- 30 mai 2015
- 27 juin 2015

Saint-Pierre Ploudiry-La Martyre

Belle reprise du foot à la Saint-Pierre Ploudiry-La Martyre avec 2 équipes de U6 et 2 équipes de U9 au total plus d'une vingtaine d'enfants licenciés, s'ajoutent 2 joueurs de U15 en entente avec Sizun et Lampaul-Guimiliau, et une équipe de loisirs en entente avec Sizun.

Pendant la saison, les enfants participeront à des plateaux organisés par différents clubs.

Les entrainements pour les équipes U6-7 et U9 se déroulent les mercredis de 15h à 16h avec Gilles Kerriou. Les samedis de 13h30 à 15h avec les parents bénévoles ou les lundis de 18h-19h si le temps ne le permet pas.

Equipes U6-7, U9 et les entraîneurs



Contacts :

Eric BIHAN (président) : 07.50.30.11.43

Régis RIOU (vice-président) : 06.62.68.44.42

Frédéric AMIS (secrétaire) : 06.09.38.65.57

Samba **Cha Cha Cha** **Rumba**
Tango **Rock'n Roll**
Valse
Fox trot
Paso doble

La Martyre

Renseignements :
02 98 25 11 32 ou 06 64 50 68 04
Jean-yves Le Bras,
jeanyves.lebras2@wanadoo.fr

Cours de danse
Tous les mardis
19h30 : Initiés
20h30 : Débutants
Salle Multifonctions

Les 2 premiers cours gratuits. 1^{ère} séance 23 septembre 2014

TEA TIME

TEA TIME est une association qui permet de donner une seconde vie aux articles (vêtements de 0 à l'âge adulte, chaussures, jouets, jeux de société, livres). Pour quelques euros seulement, vous pouvez vous les procurer.

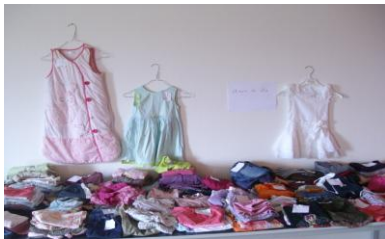
TEA TIME ouvre ses portes de 10h30 à 12h00 les dimanches suivants à **TREFLEVENEZ** (salle municipale à l'étage) :

21 septembre 2014	11 janvier 2015	17 mai 2015
12 octobre 2014	22 février 2015	07 juin 2015
02 novembre 2014	15 mars 2015	28 juin 2015
23 novembre 2014	05 avril 2015	
14 décembre 2014	26 avril 2015	

N'hésitez pas à nous rendre visite et à en parler autour de vous.

Si vous souhaitez passer à un autre moment, vous pouvez contacter Christelle au 06.20.28.02.48 ou par mail christelleyvinec@aol.com

Cathy, Chantal et Christelle



Le Club canin de La Martyre cherche à acheter un terrain viabilisé ou pas d'un hectare environ aux alentours de La Martyre ou sur les communes avoisinantes.

Faire offre au 06 07 69 89 26 (Philippe Rouger).



*L'artiste peintre Sibille a offert à la commune ce tableau
exposé au Point 1 cet été
Il est installé dans la salle du Conseil municipal
A l'occasion, passez le voir
Nous remercions Sibille pour ce don qui complète la collection des tableaux
d'artistes que la commune a acquis lors de leur passage à La Martyre*

PASSAGE DU CAR SCOLAIRE RENTREE 2014-2015

ALLER VERS LANDERNEAU

LIGNE 2644

7 h 11 : Abribus Lotissement des chênes

7 h 14 : Abribus Route de Ploudiry

ALLER VERS LANDERNEAU

LIGNE 2646

8 h 20 : Abribus face à l'école St Joseph

RETOUR A LA MARTYRE

Toutes les déposes : Route de Landerneau
(avant fourche route de Landerneau/route du Keff)

ALLER VERS SIZUN

LIGNE 8065

8 h 12 tous les jours sauf mercredi : 8 h 00 : Abribus Route de Ploudiry

8 h 14 tous les jours sauf mercredi : 8 h 02 : Abribus de Ty-Croas

RETOUR A LA MARTYRE

↳ Départ collège à 17 h 00

17 h 20 : Abribus de Ty-Croas

17 h 22 : Abribus Route de Ploudiry

↳ Le mercredi : départ collège à 12 h 55

13 h 17 : Abribus de Ty-Croas

13 h 19 : Abribus Route de Ploudiry

A NOTER :

Les lignes scolaires sont ouvertes à tous et pas seulement aux scolaires.

Les tarifs sont ceux du réseau PEN AR BED :

avec un ticket plein tarif à 2 € ou à 1.50 € par carnet de 10.

Pour plus d'informations sur les tarifs : consultez la rubrique « tarifs et vente » du site internet : www.viaoo29.fr

**LES JEUNES
ATTENDENT LE
CAR SCOLAIRE
AUX ABRIBUS**



**7 h 11 : Atribus du lotissement des
chênes, route de Ty-Croas
Navette Landerneau**



**7 h 14 : atribus route de Ploudiry
Navette Landerneau**



**8 h 12 : atribus route de
Ploudiry - direction Collège de
Sizun**



**C'est bon, il n'y a pas de
retardataire...**



Pot de rentrée
Personnel
cantine, SIPP,
enseignants,
élus du Plateau



Photo de rentrée
des classes 2014-
2015

En haut : le RPI



En bas : l'école
Saint Joseph